

CS_29.09.2026_24- RH – Prolongation MAD agent PETR A EAEM

PETR PAYS DE PLOËRMEL – CŒUR DE BRETAGNE COMITÉ SYNDICAL du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 18h00, le Comité syndical dûment convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni à Guégon sous la présidence de Madame Sylvie CHEDALEUX, Présidente du PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Étaient présents :

Membres titulaires : Marie-Noëlle AMIOT, Sophie CASSAR, Sylvie CHEDALEUX, Ronan COIGNARD, Vincent COWET, Rozenn GUEGAN, Marion LE POGAM, Edwige MESSENGER, Hania RENAUDIE.

Membres suppléants : Tony GUYOT

Membres du Comité absents ou excusés :

Membres titulaires : Alain DE CHABANNES

Membres suppléants : Kévin ARGENTIN, Fabienne BRIERO, Thierry GUE, Sylvie HOURMAND, Christelle MARCY, Florence PRUNET, Maïwenn RAULT, Pascal RENIMEL, Jean-Charles SENTIER

Personnes associées présentes : Michel BESSONNEAU

Secrétaire de séance : Marion LE POGAM

OBJET : – RH – Prolongation de mise à disposition d'un agent du PETR auprès du DAC « Espace Autonomie Santé Est Morbihan :

A sa création en 2022, l'Association « Espace Autonomie Santé Est Morbihan » a repris les activités ainsi que les personnels des services MAIA et CLIC portés jusqu'alors par le PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne.

Aussi, le PETR a mis à disposition de ladite association, à compter du 1er octobre 2022, un agent occupant les fonctions de Coordinatrice de parcours, à hauteur de 0.8 ETP.

Par délibération en date du 21 septembre 2022, le Bureau syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, a autorisé la Présidente à signer la convention ayant pour objet de mettre à disposition de l'association « Espace Autonomie Santé Est Morbihan ». Depuis le 1er octobre 2022, la mise à disposition est renouvelée chaque année, pour une période d'un an. Il est proposé de renouveler la mise à disposition du 1^{er} octobre 2026 et jusqu'au 30 septembre 2027.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne, à l'unanimité :

- **RENOUVELLE** la mise à disposition, pour la même durée, d'un agent du PETR auprès du DAC, Espace Autonomie Santé Est Morbihan,
- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention correspondante.

Pour extrait conforme, le 29 septembre 2026

La Présidente,


Sylvie CHEDALEUX,